SOCOTEC

PC038253222001 4

PIECE COMPLEMENTAIRE

05 AOUT 2022

ATD038253220000 7

Attestation d'assistance technique parasismique à la maitrise d'ouvrage

Attestation de l'assistant contrôleur technique établissant qu'il a fait connaître au maître d'ouvragede la construction son avis sur la prise en compte au stade de la conception des règles parasismiques

(à joindre à la demande de permis de construire
en application du *e* de l'article R. 431-16 du code de l'urbanisme)

Je soussigné : David MARTINS DE CARVALHO

agissant au nom de la société : SOCOTEC , assistant au maître d'ouvrage,

Atteste que le maître d'ouvrage de l'opération de construction suivante :

LES DEUX ALPES – CONSTRUCTION DES REMONTEES MECANIQUES –

CONTRUCTION DES 3 GARES DE DEPART ET D'ARRIVEE : G1 – G2+G3 – G4

a confié à la société de contrôle : SOCOTEC une mission d'assistance technique à maitrise d'ouvrage, par convention de contrôle technique n°220212440000178 :

en date du 02/03/22

L'assistant technique atteste qu'il a fait connaître au maître d'ouvrage son avis relatif à la prise en compte des règles parasismiques, sur la base des documents du projet établis en phase de dépôt du permis de construire, et dont la liste est annexée à la présente attestation.

Date : 25/07/22

Signature